

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N°28 – 2013

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Contribution de CHF 42'875.- pour la participation 2013 aux études et au fonctionnement du Projet d'agglomération du Grand Genève

Responsables : Gérald Creteigny, Jean-Noël Goël, Daniel Rossellat

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le présent préavis concerne le financement régional du Grand Genève, agglomération franco-valdo-genevoise, pour l'année 2013. Chaque année, les partenaires vaudois, Régionyon et Canton de Vaud, participent au budget d'ensemble du Grand Genève pour les études. Une nouveauté en 2013 le financement comprend le fonctionnement de la nouvelle gouvernance d'agglomération (Groupement local de coopération transfrontalière – GLCT), dont les statuts ont été approuvés par Régionyon en 2012. Le dépôt du projet d'agglomération 2^{ème} génération en 2012, marque aussi l'évolution des besoins désormais plus axés sur la mise en œuvre, l'accompagnement et la coordination.

2. Contexte et enjeux

L'année 2013 est une année marquée par l'installation formelle d'une nouvelle gouvernance d'agglomération. Le groupement localisé de coopération transfrontalière (GLCT) a été institué lors de la 1^{ère} assemblée du 28 janvier 2013 et une organisation spécifique doit être mise en place, fonctionnement des organes de l'assemblée du bureau, réorganisation technique des comités de suivi et de l'équipe de projet. Ceci induit deux conséquences :

- d'une part le versement d'un montant directement au GLCT qui est désormais une entité juridique disposant d'un budget comprenant des frais administratifs et de fonctionnement (engagement d'un secrétaire administratif);
- d'autre part pour les études 2013, un accent mis sur l'accompagnement des territoires à la concrétisation. Le budget global reste substantiel, mais 211 communes et environ 900'000 habitants sont concernés par cette démarche d'agglomération.

3. Le budget 2013

GLCT 2013	France	70'000
	Genève	89'250
	Vaud	15'750
	TOTAL	175'000
Etudes 2013	France	930'000
	Genève	2'400'000
	Vaud	210'000
	TOTAL	3'540'000

Budget GLCT

Le budget ci-dessus a été approuvé par les partenaires lors de la première assemblée du 28 janvier 2013. Les partenaires procèdent ensuite à leurs démarches spécifiques de mise à disposition des fonds selon leurs modalités propres.

Le budget du GLCT se monte à CHF 175'000.-. Ce montant correspond à la première mutualisation des ressources et sera versé sur un compte GLCT en cours de création.

Il comprend :

CHF 70'000.- pour le fonctionnement du Forum d'agglomération (instance de concertation de la société civile), du séminaire d'agglomération et des Assises transfrontalières (rencontre des élus des différents territoires), etc.

CHF 75'000.- pour un poste de secrétaire administratif chargé des tâches comptables et de gestion des assemblées, bureaux, comités techniques, etc., et du lien entre les organes techniques, politiques et de la société civile.

CHF 30'000.- pour les frais administratifs.

Les participations de chaque entité sont calculées en fonction du poids de population, 9% pour Régionyon. Le montant incombant à la partie vaudoise est ensuite assumé à part égale par Régionyon et le Canton.

Budget études

Le budget pour les études se monte à CHF 3'540'000.-. Il concerne les études générales d'agglomération, mobilités, économie, etc., des montants pour chaque territoire PACA (périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération, pour notre région le PACA Genève-Rolle) et les frais engendrés par la communication, le monitoring et le développement d'outils d'information sur le territoire. La clé de répartition est un peu plus souple que celle basée sur le poids de population, le Canton de Genève au cœur du dispositif assumant plus de charges.

De la partie incombant aux vaudois, d'un montant total de CHF 210'000.-, une contribution de CHF 60'000.- est versée à la France pour les actions de communications et de CHF 10'000.- pour les politiques transfrontalières développées dans le cadre des commissions du CRFG.

Il reste en compte au début de cette année un solde sur les exercices 2011 et 2012 d'environ CHF 100'000.-. Il nous semble opportun de finir préalablement les études engagées, qui sont toutes en maîtrise d'ouvrage vaudoise et concernent le territoire Genève - Rolle avant de requérir des financements supplémentaires. Cette situation est due aux forces de travail limitées et peu en adéquation avec les charges de conduite et de suivi des études. Cet aspect devra faire l'objet d'une réflexion ultérieure. Nous ne requérons donc que les montants nécessaires à nos engagements généraux.

Les charges de financement (CHF) sont réparties ainsi de la manière suivante :

		Canton	Conseil régional	Interreg Vaud
GLCT	15'750	7'875	7'875	
Communication	60'000		30'000	30'000
Politiques transfrontalières	10'000	5'000	5'000	
	85'750	12'875	42'875	30'000

4. Conclusion

L'année 2013 est consacrée d'une part, avec les partenaires vaudois, français et genevois dans le cadre du PACA Genève-Rolle, à la consolidation des acquis du « travailler ensemble » et à la coordination des planifications et des mesures figurant dans le projet d'agglomération 2ème génération. D'autre part il s'agit de poursuivre les études et actions déjà engagées ou sur le point de l'être.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

- vu le préavis du comité de direction N°28-2013 relatif à une demande de crédit de CHF 42'875.-
- ouï le rapport de la commission ad'hoc,
- ouï le rapport de la commission gestion & finances,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 42'875.- en faveur du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois,
- d'imputer le montant total de CHF 42'875.- sur le compte d'investissement, ce montant sera amorti en 5 années.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 18 avril 2013, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegnny

Patrick Freudiger